

AB/CNS
BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2019- 0686 /PRES/PM/MS/M
portant nomination du Président du Conseil
d'administration du Centre hospitalier régional
de Dédougou.

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

- VU la Constitution ;
- VU le décret n° 2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination
Premier Ministre ;
- VU le décret n° 2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition
du Gouvernement ;
- VU le décret n° 2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019
portant attributions des membres du Gouvernement ;
- VU la loi n° 034-98/AN du 18 mai 1998 portant loi hospitalière ;
- VU la loi n° 010-2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création des catégories
d'établissements publics ;
- VU le décret n° 2014-615/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général
des Etablissements publics de santé (EPS) ;
- VU le décret n° 2015-1268/PRES-TRANS/PM/MS/MESS/MEF du 09 novembre
2015 portant statuts particuliers des Centres hospitaliers régionaux du Burkina
Faso ;
- VU le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation
du Ministère de la Santé ;
- VU le décret n° 2019-0632/PRES/PM/MS/MINEFID du 14 juin 2019 portant
nomination d'Administrateur au Conseil d'administration du Centre hospitalier
régional de Dédougou ;
- Sur rapport du Ministre de la Santé ;

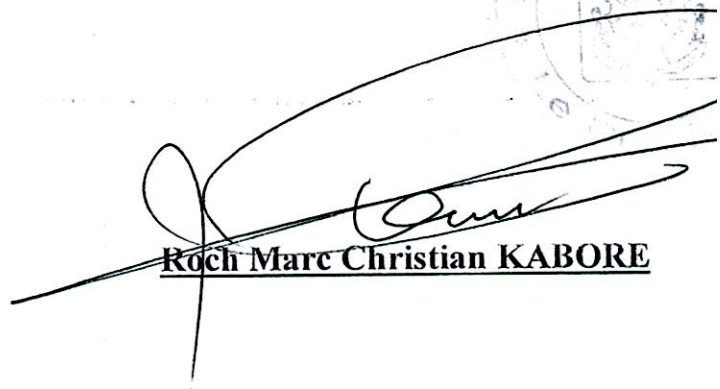
Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 15 mai 2019 ;

DECRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Sidzabda Christian Bernanrd KOMPAORE, Mle 111
U, Médecin de santé publique, est nommé Président du Conseil
d'administration du Centre hospitalier régional de Dédougou pour
un premier mandat de trois (03) ans.

ARTICLE 2 : Le Ministre de la Santé et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 26 juin 2019



Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre



Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement



Assané KABORE

Le Ministre de la Santé



Léonie Claudine LOUGUE/SORGHO